



*Hôpitaux Civils
de Colmar*

CENTRE DE FORMATION DES PROFESSIONS PARAMEDICALES DES HOPITAUX CIVILS DE COLMAR

PROJET PEDAGOGIQUE DE L'INSTITUT DE FORMATION D'AIDES-SOIGNANTS



SOMMAIRE

1. PRESENTATION DU REFERENTIEL DE FORMATION.....	2
2. PLANIFICATION DE L'ANNEE SCOLAIRE 2021	6
3. ORIENTATIONS PEDAGOGIQUES	8
4. CHOIX PEDAGOGIQUES	12
5. RÔLE DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE	18
6. METHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES.....	20
7. PRESENTATION DES MODULES DE FORMATION.....	22
8. EVALUATIONS	24
9. STAGES	28
10. LISTE DES SAVOIRS PRATIQUES A ACQUERIR EN STAGE.....	32
11. ANNEXE 1 PLANIFICATION DE LA SCOLARITE 2021.....	37
12. ANNEXE 2 DESCRIPTION DES MODULES DE FORMATION	39
MODULE 1	40
MODULE 2	43
MODULE 3	45
MODULE 4	50
MODULE 5	51
MODULE 6	53
MODULE 7	54
MODULE 8	56

1. PRESENTATION DU REFERENTIEL DE FORMATION

**Arrêté du 22 octobre 2005 modifié
relatif à la formation conduisant au
diplôme d'Etat d'aide-soignant**

1.1 DEFINITION DU METIER D'AIDE-SOIGNANT ¹

L'aide-soignant exerce son activité sous la responsabilité de l'infirmier, dans le cadre du rôle propre dévolu à celui-ci, conformément aux articles R. 4311-3 à R. 4311-5 du code de la santé publique.

Dans ce cadre, l'aide-soignant réalise des soins liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie visant à compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution de l'autonomie de la personne ou d'un groupe de personnes.

Son rôle s'inscrit dans une approche globale de la personne soignée et prend en compte la dimension relationnelle des soins. L'aide-soignant accompagne cette personne dans les activités de sa vie quotidienne, il contribue à son bien-être et à lui faire retrouver, dans la mesure du possible, son autonomie.

Travaillant le plus souvent dans une équipe pluriprofessionnelle, en milieu hospitalier ou extrahospitalier, l'aide-soignant participe, dans la mesure de ses compétences et dans le cadre de sa formation, aux soins infirmiers préventifs, curatifs ou palliatifs.

Ces soins ont pour objet de promouvoir, protéger, maintenir et restaurer la santé de la personne, dans le respect de ses droits et de sa dignité.

1.2 FINALITE ET UTILISATION DU REFERENTIEL DE FORMATION ²

Le référentiel de formation décrit, de façon organisée, les savoir-faire et les connaissances associées qui doivent être acquis au cours de la formation conduisant au diplôme d'Etat.

Il est élaboré à partir du référentiel d'activités du métier et du référentiel des compétences exigées pour le diplôme.

Ce référentiel comprend huit modules d'enseignement en institut de formation et des stages cliniques dont le contenu est défini à partir des huit unités de compétences du diplôme d'Etat.

Chaque compétence est constituée d'un ensemble de savoir-faire et de connaissances mobilisées pour réaliser des activités et comporte un niveau d'exigence identifié.

1.3 DUREE ET CARACTERISTIQUES DE LA FORMATION ³

L'ensemble de la formation comprend **41 semaines**, soit 1435 heures d'enseignement théorique et clinique en institut de formation et en stage, réparties comme suit :

- Enseignement en institut de formation : **17 semaines**, soit 595 heures ;
- Enseignement en stage clinique : **24 semaines**, soit 840 heures.

Les cours magistraux requièrent la présence obligatoire et une attention soutenue de l'élève car ils servent de support aux travaux dirigés ou aux travaux pratiques réalisés en groupes restreints dans une perspective d'acquisition et/ou mobilisations de connaissances nécessaires dans le développement des compétences professionnelles attendues.

Plusieurs organisations de travaux dirigés sont mises en œuvre (groupe de 6 à 30 élèves) pour favoriser les apprentissages, l'expression des élèves et l'accompagnement pédagogique.

Les élèves sont répartis différemment dans chaque type de groupe afin de favoriser la méthode socio-constructiviste de partage des réflexions et des expériences.

¹ Recueil des principaux textes relatifs au diplôme d'Etat de la profession aide-soignant. Berger-Levrault : Boulogne-Billancourt. A jour le 15/03/2015. p. 20.

² Ibid

³ Ibid, 21

L'élève s'engage à réaliser l'ensemble des travaux demandés au cours de sa formation clinique et théorique.

L'élève qui n'exploite pas les moyens pédagogiques mis à sa disposition et ne réalise pas le travail d'apprentissage requis compromet la réussite de son projet de formation professionnel aide-soignant. Le formateur référent de module ou référent du suivi pédagogique proposera les mesures nécessaires pour permettre à l'élève d'atteindre les objectifs pédagogiques fixés.

1.4 CONTENU DES MODULES DE FORMATION

Le diplôme d'Etat d'aide-soignant peut s'acquérir soit par le suivi et la validation de l'intégralité de la formation, en continu ou en discontinu, soit par le suivi et la validation d'une ou de plusieurs unités de formation (module et stage) correspondant à une formation complémentaire en fonction des modes d'accès au diplôme.

Module	Durée		Compétence attendue
Module 1 Accompagnement d'une personne dans les activités de la vie quotidienne	4 semaines	140 h	Accompagner une personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie
Module 2 L'état clinique d'une personne	2 semaines	70 h	Apprécier l'état clinique d'une personne
Module 3 Les soins	5 semaines	175 h	Réaliser des soins adaptés à l'état clinique de la personne
Module 4 Ergonomie	1 semaine	35 h	Utiliser les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des personnes
Module 5 Relation – Communication	2 semaines	70 h	Etablir une communication adaptée à la personne et son entourage
Module 6 Hygiène des locaux hospitaliers	1 semaine	35 h	Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel spécifique aux établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux
Module 7 Transmission des informations	1 semaine	35 h	Rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins
Module 8 Organisation du travail	1 semaine	35 h	Organiser son travail dans une équipe pluriprofessionnelle

1.5 LES STAGES⁴

Dans le cursus complet de formation, les stages sont au nombre de six, de 140 heures chacun, soit 4 semaines. Leur insertion dans le parcours de formation est prévue dans le projet pédagogique de l'institut et permet l'acquisition progressive des compétences par l'élève.

Ils sont réalisés dans des structures sanitaires, sociales ou médico-sociales :

- service de court séjour : médecine **et** chirurgie
- service de moyen ou long séjour : personnes âgées ou handicapées
- service de santé mentale ou service de psychiatrie
- secteur extrahospitalier
- structure optionnelle

Sur l'ensemble des stages cliniques, un stage dans une structure d'accueil pour personnes âgées est obligatoire.

Le stage dans une structure optionnelle est organisé en fonction du projet professionnel de l'élève en accord avec l'équipe pédagogique. Il est effectué en fin de formation et constitue le dernier stage clinique réalisé par l'élève.

1.6 L'ORGANISATION DES EPREUVES DE CERTIFICATION⁵

L'évaluation des compétences acquises par les élèves est effectuée tout au long de leur formation selon les modalités d'évaluation et de validation définies (cf. page 30).

Sont déclarés reçus au diplôme d'Etat d'aide-soignant les candidats qui ont validé l'ensemble des compétences liées à l'exercice du métier.

La liste des candidats reçus au diplôme d'Etat d'aide-soignant est établie par le jury du diplôme d'Etat. Celui-ci ne peut ajourner un candidat sans avoir consulté son dossier d'évaluation continue. Le jury de certification du diplôme d'Etat est le seul à pouvoir entériner les notes obtenues sur la scolarité. Il est souverain dans ses décisions et peut réétudier les notes proposées par l'équipe pédagogique.

Le diplôme d'Etat d'aide-soignant est délivré par le Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale aux candidats déclarés admis par le jury.

La publication des résultats doit intervenir au plus tard le 20 décembre pour les élèves entrés en formation en janvier de la même année.

⁴ Ibid, 22

⁵ Ibid, 14

2. PLANIFICATION DE L'ANNEE SCOLAIRE 2021

La planification de l'alternance cours/stage (cf. **Annexe 1**) pour l'ensemble de l'année scolaire est le fruit de la collaboration entre les différents IFSI et IFAS du Haut-Rhin permettant une répartition optimale de l'offre de stage sur l'ensemble du Haut-Rhin et sur la région centre Alsace.

S'agissant d'une rentrée dérogatoire en janvier, les élèves bénéficient de 7 semaines de vacances sur l'ensemble de leur formation. La répartition de ces temps de vacances permet aux élèves de bénéficier d'au moins 5 semaines en commun avec les congés scolaires de l'Education Nationale (1 semaine pendant les vacances de printemps ainsi que 4 semaines sur la période estivale).

La dernière période de vacances est planifiée en fin de formation pour deux raisons :

- permettre aux professionnels encadrant les élèves lors du stage optionnel de les évaluer sur l'intégralité de leur période de stage permettant ainsi de respecter le calendrier d'organisation du diplôme d'Etat
- permettre l'organisation de temps de rattrapage d'absence pour les élèves ayant dépassé la franchise autorisée de 35h d'absence sur l'ensemble de cursus de formation en négociation les responsables de l'encadrement

L'IFAS du CFPP ne propose pas d'enseignements modulaires. Le projet d'enseignement articule les différents modules tout au long de l'année scolaire afin de favoriser une appropriation progressive des connaissances théoriques et pratiques constitutives des 8 compétences.

3. ORIENTATIONS PEDAGOGIQUES

3.1 FINALITE DE LA FORMATION

La finalité de l'acquisition des huit compétences du diplôme d'Etat d'aide-soignant est de permettre au futur professionnel d'analyser les situations des personnes prises en charge, quel que soit l'âge ou l'environnement et de dispenser des soins de qualité sur la base de critères établis.

3.2 L'ACQUISITION DES COMPETENCES DU DIPLÔME

Le rôle de l'équipe pédagogique est d'accompagner l'élève dans l'acquisition des éléments de compétence en travaillant sur trois axes :

- L'acquisition des ressources professionnelles constituées :
 - des connaissances théoriques
 - des savoir-faire techniques, méthodologiques, relationnels
 - d'une capacité de raisonnement
- La mise en œuvre des pratiques professionnelles à travers les stages, lieux de mobilisation et de combinaison des ressources professionnelles
- Un travail réflexif à travers l'analyse des pratiques professionnelles

La logique d'acquisition des éléments de compétence nous fait privilégier des méthodes pédagogiques visant à mobiliser les expériences des élèves et à susciter leur réflexion et leur capacité d'analyse.

3.3 LES VALEURS PROFESSIONNELLES

La pédagogie de l'IFAS s'appuie sur quatre valeurs professionnelles fondamentales :

- l'honnêteté
- la rigueur
- le respect
- l'ouverture aux autres

L'équipe pédagogique s'attache à concrétiser ces valeurs dans le projet pédagogique et à les développer chez les élèves.

3.3.1 L'honnêteté :

- **L'élève** est tenu de respecter le règlement intérieur de l'IFAS. En stage, il doit rester dans son champ de compétence, être capable de signaler une erreur ou un manquement et apprendre à évaluer ses compétences. En cours, il respectera les consignes d'émargement et signalera toute absence au secrétariat, aux formateurs ou au responsable de filière.
- **L'équipe pédagogique** veillera à l'application du règlement intérieur, à l'actualisation et la mise à jour de ses enseignements et au suivi pédagogique de l'élève.

3.3.2 La rigueur :

- **L'élève** doit être ponctuel et assidu, en cours et en stage.
Il doit acquérir les connaissances nécessaires à la dispensation des soins, respecter les protocoles et réaliser des actes de soins conformes aux bonnes pratiques.
Il respectera les consignes données lors des cours et des stages.
- **L'équipe pédagogique** veille au respect de la ponctualité et des consignes données en cours.
Elle vérifie l'assiduité en cours et en stage.
Elle fait preuve de rigueur dans l'accompagnement et le suivi pédagogique de l'élève ainsi que lors de son évaluation.

3.3.3 Le respect :

- **L'élève** est tenu de respecter les règles de politesse et de savoir-vivre avec ses pairs, les formateurs, les intervenants extérieurs, ainsi que l'ensemble des personnels du centre de formation.
Il témoignera du respect vis-à-vis des personnes soignées, des familles et des professionnels en stage.
- **L'équipe pédagogique** fera preuve du même respect vis-à-vis des élèves et de leur travail.
Elle considère l'élève comme un adulte qui a droit au respect de sa singularité.

3.3.4 L'ouverture aux autres :

- **L'élève** doit apprendre à collaborer avec ses pairs et avec les professionnels intervenant auprès des patients.
Il doit être capable de travailler en équipe et de s'inscrire dans une démarche projet. La tolérance face à la différence est nécessaire pendant les temps de travail au centre de formation et lors de l'exercice professionnel en stage.
- **L'équipe pédagogique** favorisera cette ouverture aux autres par le biais des méthodes pédagogiques (travaux de groupe, réalisation d'un projet, ...), le partage d'expériences et l'analyse des pratiques, l'intervention de professionnels lors des cours.
Elle veillera à l'implication de chaque élève dans la posture d'animateur ou de rapporteur lors des partages d'expériences, des travaux de groupe.

3.4 LES DROITS ET DEVOIRS DE L'ELEVE AIDE-SOIGNANT :

3.4.1 Les droits des élèves :

Tout doit concourir à informer les élèves aussi bien sur les missions de l'institut de formation que sur son fonctionnement dans des délais leur permettant de s'organiser à l'avance : planification des enseignements, calendrier des épreuves de contrôle continu des connaissances, dates des congés scolaires... L'équipe pédagogique s'est engagée à faire parvenir à l'élève le planning des enseignements quinze jours au minimum avant leur réalisation. Le calendrier de la scolarité est présenté le premier jour de formation. Quant au calendrier des évaluations, il est porté à la connaissance des élèves dès validation par le conseil technique.

Les élèves ont droit à un congé de sept semaines : quatre semaines en été, trois semaines réparties dans l'année.

Tout élève a droit à un suivi et un soutien pédagogique individualisé et personnalisé. Ce suivi et/ou soutien pédagogique peut être à l'initiative de l'élève ou à la demande d'un formateur ou de l'équipe de direction.

Les élèves ont le droit de s'exprimer soit directement auprès de l'équipe pédagogique ou de direction soit par la voix des représentants de la promotion élus démocratiquement en début de scolarité.

Le Directeur du CFPP a fait le choix de faire participer les représentants de la promotion au Conseil de la vie étudiante (instance de la filière infirmière) en qualité d'utilisateur du Centre de Formation. S'agissant d'un organe consultatif, chaque élève peut être force de proposition pour améliorer le cadre dans lequel les enseignements sont dispensés. Le Conseil de la vie étudiante se réunit deux fois par an.

L'élève présentant un handicap peut déposer une demande d'aménagement des épreuves évaluatives dans les conditions précisées au point 10.1.3. p.31.

3.4.2 Les devoirs des élèves :

Conformément au règlement intérieur du CFPP, le comportement des élèves ne doit pas être de nature à porter atteinte au bon fonctionnement du CFPP, à créer une perturbation dans le déroulement des activités d'enseignement et à porter atteinte à la santé, l'hygiène et la sécurité des personnes et des biens. D'une manière générale, le comportement des élèves doit être conforme aux règles communément admises en matière de respect d'autrui et de civilité ainsi qu'aux lois et règlements en vigueur. Les étudiants sont tenus d'observer les règles d'organisation intérieure du Centre de Formation, de se conformer aux instructions données et de prendre soin du matériel et des locaux qui leur sont confiés et mis à disposition.

La présence de l'élève est obligatoire pour l'ensemble des activités de formation à l'IFAS et en stage. Les élèves bénéficiant d'un financement sont tenus d'émarguer la feuille de présence journalière (et autre support spécifique de l'organisme financeur) pour tous les cours auxquels ils assistent à des fins de justifications auprès des organismes financeurs.

La ponctualité est indispensable. Elle est définie par référence aux horaires des enseignements. Elle concerne tous les enseignements : théoriques en institut et cliniques en stage. Admis à l'IFAS du CFPP des HCC, les élèves s'engagent à se donner les moyens de se déplacer pour se rendre en cours et sur les lieux de stages, pendant toute la durée de la formation.

Les élèves sont soumis au devoir de réserve notamment quant à l'utilisation inappropriée des médias sociaux. Cela recouvre entre autres la mise en ligne de messages diffamatoires ou injurieux, ou de nature à porter atteinte à l'image de la structure de formation (Centre de Formation /stages), des personnes qui y travaillent, des élèves et des intervenants.

4. CHOIX PEDAGOGIQUES

L'Institut de Formation d'Aides-Soignants accueille **65** élèves en cursus complet du 04 janvier 2021 au 03 décembre 2021 pour un quota de **67** places.

Nous accueillons en cours d'année 2 élèves en reprise de formation (reprise après un congé de maternité)

Soit un taux de remplissage de **97 %**.

4.1 L'HETEROGENEITE DES GROUPES

Les élèves aides-soignants présentent des profils personnels, académiques et professionnels très variés.

Lors de la constitution des groupes, l'équipe pédagogique veille à garder cette hétérogénéité afin de développer le partage d'expériences et la capacité de travailler ensemble dans la diversité.

4.2 LES COURS EN GROUPES DE TAILLE VARIABLE

L'équipe pédagogique détermine la taille des groupes en fonction du thème du cours et des intervenants :

- cours en promotion entière pour les cours magistraux des intervenants extérieurs notamment
- cours en demi-promotion pour ceux nécessitant une participation active des élèves (démarche de soins par exemple)
- cours en groupes de 10 à 15 élèves pour les travaux dirigés, les analyses de pratiques, les savoirs-pratiques
- cours en groupes plus petits (5 à 11 élèves) pour certains enseignements de techniques de soins ou ceux mettant en œuvre la simulation en santé comme outil pédagogique

4.3 LA DIVERSITE DES INTERVENANTS

De nombreux professionnels (médecins, cadres de santé, infirmiers, psychologues, diététiciennes, ergothérapeutes,...), issus principalement du milieu hospitalier, interviennent auprès des élèves dans leur domaine de compétences.

L'équipe pédagogique fait appel à des aides-soignants ou à des associations qui interviennent souvent sous la forme de témoignages pour enrichir le débat et relier l'enseignement dispensé à la « réalité du terrain ».

En fin de formation, une table ronde est organisée avec des professionnels issus de la promotion précédente sur le thème de la prise de poste.

4.4 LES SUPPORTS DE COURS

L'équipe pédagogique fournit aux élèves les photocopies des cours ou des diaporamas afin que les élèves aient des supports de cours fiables.

Cela permet aux élèves de gérer le stress lié à la prise de notes et laisse ainsi du temps pour les échanges d'expériences durant les cours. Selon la thématique abordée, le support n'est fourni qu'après le temps d'enseignement pour favoriser l'attention et l'échange lors du cours.

Ce dispositif est complété par la mise en place de la plateforme My Komunoté qui permet aux élèves de visualiser leur planning directement sur un ordinateur ou un smartphone. Cette plateforme permet également une visualisation des notes obtenues en théorie et des compétences en stage mais elle permet également l'accès aux identifications de lieu de stage en lien avec leur parcours individualisé.

4.5 LA FORMATION A L'ANALYSE DE SITUATION

L'élève aide-soignant doit acquérir une démarche de raisonnement clinique indispensable à la compréhension des situations des personnes soignées.

Elle s'appuie sur le modèle conceptuel en soins infirmiers de Virginia Henderson et la démarche de soins.

Ces enseignements s'étendent de janvier à septembre. Lors des stages 1 à 4, l'élève doit effectuer une démarche de soins qui sera exploitée lors de travaux dirigés.

La démarche de soins étant évaluée lors des mises en situation professionnelles des modules 1 et 3, l'équipe pédagogique peut proposer des évaluations formatives aux élèves en difficulté dans l'acquisition du raisonnement clinique.

La première mise en situation professionnelle (module 1) a été programmée pour l'ensemble de la promotion sur le 3^{ème} temps de stage.

4.6 L'ENSEIGNEMENT DES SAVOIRS PRATIQUES

4.6.1 L'enseignement des soins d'hygiène :

Il s'étend sur les 6 premiers mois de la formation. Il se fait en groupes de taille variable selon le soin enseigné.

L'équipe pédagogique développe les mises en situation à partir de petits cas cliniques. Les protocoles de soins ont été remplacés par des feuilles de synthèse de déroulement des soins mettant en évidence les critères de qualité des soins afin de favoriser la transférabilité des acquis.

Lors du premier stage, les élèves reviennent à l'IFAS par groupes de 6 élèves pour une analyse de leur pratique de la toilette et un renforcement de l'apprentissage.

4.6.2 Les autres savoirs pratiques :

Certains enseignements se font sous la forme d'ateliers de mise en situation simulée. Ces ateliers sont animés par les formateurs de l'IFAS ou par les intervenants extérieurs.

Module 1 – thèmes :

- Les comportements professionnels attendus (avant le 1^{er} départ en stage)
- Donner à boire et à manger : expérimenter la place de soignant et de patient, goûter à l'eau gélifiée, aux compléments alimentaires, aux repas mixés
- Installation des personnes en fonction de leur pathologie ou de leur handicap

Module 5 – thèmes :

- Les comportements professionnels en lien avec le besoin de communiquer (communication verbale et non verbale)
- Atelier de sensibilisation au concept d'Humanité « Comment prendre soin des personnes âgées fragilisées »

Module 6 – thèmes :

- Mise en place des précautions complémentaires ou des isolements protecteurs
- Entretien du matériel de soins
- Entretien quotidien de la chambre du patient

4.7 LES TRAVAUX DEMANDES EN STAGE

Ils ont pour objectifs de mobiliser les savoirs acquis lors des stages et de faire le lien avec les enseignements à l'IFAS.

Lors du premier stage, les élèves réalisent un recueil d'informations et une analyse de la situation de la personne soignée.

Lors du deuxième stage, les élèves réalisent une démarche de soins formative auprès d'une personne.

Ces deux travaux sont exploités au retour à l'IFAS lors de travaux dirigés.

Lors des stages 1, 2, 3 et 5, les élèves doivent fournir un travail qui servira de base à l'analyse des pratiques.

Ces travaux ont pour thème :

- l'observation de la personne soignée (stage n° 1)
- la communication avec la personne soignée (stage n° 3)
- l'organisation du travail (stage n° 5)

Lors des stages 1 à 3, l'élève doit rechercher des définitions du vocabulaire médical en lien avec la spécificité du service.

4.8 PROJET INSTITUTIONNEL SPECIFIQUE A L'IFAS

4.8.1 Le module transversal :

Les aides-soignants sont amenés à participer aux projets institutionnels et aux projets de vie des résidents en EHPAD.

L'équipe pédagogique organise un projet qui s'inscrit dans les modules 3, 5 et 8 de la formation d'aide-soignant (d'où la terminologie de module transversal), afin d'initier les élèves à la méthodologie du projet.

Les objectifs sont de :

- faire découvrir et expérimenter la méthodologie du projet
- faire découvrir aux élèves aides-soignants l'intérêt des soins esthétiques dans la prise en charge des personnes âgées en institution par le biais du soin des mains
- proposer un soin des mains à des personnes âgées présentant un niveau élevé de dépendance physique et/ou psychique et qui ne participent pas habituellement aux activités d'animation
- maintenir le partenariat avec des EHPAD accueillant des élèves en stage, cœur de cible de l'exercice professionnel des aides-soignants

4.8.2 L'initiation à la sophrologie :

La genèse de la réalisation d'une initiation à la sophrologie est le constat qu'un grand nombre d'élèves aides-soignants ont fait part aux formateurs de leur difficulté à gérer leur stress et ne savent pas toujours comment être aidés. Ils évoquent la difficulté de gérer le stress des examens théoriques et des mises en situation professionnelle. Pour certains, l'objectif de réussir « à tout prix » génère un stress excessif et une anxiété pouvant paralyser leur potentiel et leurs facultés. Pour d'autres, les difficultés financières et/ou les complications relationnelles peuvent majorer ce stress.

Pour tous ces motifs, cette initiation est réalisée par une sophrologue diplômée et vise à permettre aux élèves de :

- trouver un épanouissement personnel
- développer des potentialités
- améliorer leur qualité de vie personnelle et collective.

Chaque élève bénéficie d'un temps de 3h d'initiation à la sophrologie.

4.9 TEMPS D'ÉCHANGE COMMUNS AUX ELEVES AIDES-SOIGNANTS ET ETUDIANTS EN SOINS INFIRMIERS

Au CFPP des HCC, nous souhaitons faire se rencontrer les élèves/étudiants des différentes filières au courant de leur cursus de formation afin que ces futurs professionnels qui seront amenés à collaborer ensemble puissent rapidement appréhender les facettes de chaque métier. Nous profitons de temps de travaux dirigés ou de cours magistraux pour effectuer cette rencontre.

Par exemple, les élèves aides-soignants et les étudiants en soins infirmiers de S6 participent à des travaux dirigés communs autour de la collaboration AS/IDE. Il en va de même pour la participation au cours magistral « informatique et liberté » en S1.

Ceux-ci contribuent à l'identification du champ de compétence de chaque professionnel et de leur complémentarité.

4.10 LE SUIVI ET LE SOUTIEN PEDAGOGIQUE

Ils permettent d'individualiser et de personnaliser la relation pédagogique.

La finalité est de permettre à l'élève de réussir sa formation dans les meilleures conditions et en ayant acquis les éléments de compétences attendus règlementairement.

4.10.1 Le suivi pédagogique individuel :

Chaque élève a un formateur de référence identifié chargé du suivi pédagogique. Il suit les résultats de l'élève en théorie et en stage.

Il identifie ses éventuelles difficultés. Dans ce cas, il organise un entretien avec l'élève.

Un entretien de suivi pédagogique est instauré systématiquement en mai ou juin entre l'élève et son référent.

Il permet de :

- réaliser un bilan des résultats
- préparer un plan d'action en cas de difficultés
- faire le point sur les représentations de l'élève en lien avec le métier d'AS
- d'entendre le vécu de l'élève en lien avec la formation théorique et les stages

Un deuxième entretien peut être planifié à la demande de l'élève ou du formateur en cas de difficultés réelles ou ressenties.

4.10.2 Le suivi pédagogique collectif :

Il s'adresse à tous les élèves et il consiste en :

- préparations de stage (avant le premier stage)
- exploitations de stage (après les cinq premiers stages)
- analyse des pratiques professionnelles
- préparation aux épreuves écrites et orales (pour chaque module)
- entraînement à la démarche de soins (pour les trois premiers stages)
- cours de méthodologie
- travaux dirigés sur différents thèmes
- révisions de techniques de soins

4.10.3 Le soutien pédagogique :

Il est individuel et mis en place après repérage de difficultés par le formateur et/ou l'élève.

Lorsque les difficultés portent sur la formation théorique, le soutien peut porter sur :

- l'aide méthodologique à l'apprentissage
- l'optimisation de l'organisation personnelle de l'élève dans l'apprentissage des cours, les révisions, ...
- une proposition de devoir formatif ou de démarche de soins formative

Lorsque les difficultés portent sur les stages, le soutien peut consister à aider l'élève à formuler des objectifs d'amélioration pour les stages à venir et à trouver des moyens pour les atteindre.

En cas de difficultés personnelles ou familiales ayant un impact sur la formation, le formateur référent aiguillera l'élève vers des personnes ressources (assistante sociale, psychologue, association, ...).

5. RÔLE DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

Les formateurs sont chargés de former des aides-soignants compétents et efficaces, capables de s'inscrire dans une approche globale de la personne soignée et dans un projet de soins qui, lui-même, s'inscrit dans un projet d'établissement.

Le rôle de l'équipe pédagogique auprès des élèves est de :

- proposer un modèle conceptuel en soins infirmiers
- les former à analyser leurs pratiques et comportements professionnels
- leur permettre de se situer dans une équipe pluriprofessionnelle
- favoriser le développement de leur identité professionnelle
- favoriser la collaboration avec l'ensemble des professionnels prenant en charge la personne soignée
- les accompagner dans une réflexion sur les valeurs professionnelles
- permettre l'acquisition d'un langage professionnel
- favoriser une communication adaptée avec la personne prise en charge
- faciliter l'apprentissage de la prise de parole
- favoriser l'écoute et la tolérance
- les guider sur le plan méthodologique
- assurer le suivi pédagogique
- proposer un soutien pédagogique et personnel en cas de besoin
- les guider, à leur demande, dans l'élaboration de leur projet professionnel et dans leur recherche d'emploi
- veiller au respect des règles de l'institution

6. METHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES

Pour assurer les enseignements, l'équipe pédagogique et les intervenants extérieurs utilisent diverses méthodes :

- les cours magistraux (utilisation de diaporamas, « textes à trous » ou quizz)
- les travaux dirigés
- les jeux de rôle
- les témoignages de soignants et de bénévoles
- les travaux sur documents
- la projection de films
- les exposés
- les démonstrations de techniques de soins en salle de pratique
- la simulation en santé
- l'analyse des pratiques professionnelles
- le portfolio
- l'encadrement en stage par les soignants

Cette variété d'outils et de méthodes pédagogiques permet une intégration des connaissances quel que soit le canal d'apprentissage de l'élève (auditif, visuel et/ou kinesthésique).

Le matériel et les équipements à disposition des formateurs et des intervenants comprennent :

- deux ordinateurs portables
- un vidéo projecteur
- les salles de pratique avec des mannequins de démonstration et du matériel de manutention et de soins
- un équipement de simulation de handicaps
- une salle équipée pour réaliser des séquences filmées utilisant l'outil pédagogique de simulation en santé avec mannequin de moyenne fidélité
- le centre de documentation et d'information avec accès Internet
- des boîtiers de quizz Speechy® ou Quizzbox®

7. PRESENTATION DES MODULES DE FORMATION

Les modules de formation (cf. **Annexe 2**) correspondent à l'acquisition des huit compétences du diplôme d'Etat d'aide-soignant :

- **Module 1** : accompagnement d'une personne dans les activités de la vie quotidienne, 4 semaines
- **Module 2** : l'état clinique d'une personne, 2 semaines
- **Module 3** : les soins, 5 semaines
- **Module 4** : ergonomie, 1 semaine
- **Module 5** : relation, communication, 2 semaines
- **Module 6** : hygiène des locaux hospitaliers, 1 semaine
- **Module 7** : transmission des informations, 1 semaine
- **Module 8** : organisation du travail, 1 semaine

Chaque formateur est référent de trois modules, c'est-à-dire qu'il coordonne avec ces collègues formateurs et le responsable de filière la planification des éléments constitutifs du module, qu'il s'agisse des cours magistraux, des travaux dirigés ou encore des travaux pratiques. Cette planification se fait également en concertation avec les membres des autres filières paramédicales du CFPP afin d'optimiser au mieux les ressources humaine et matérielle ainsi que l'usage des locaux.

Le référent de module doit présenter au directeur de l'IFAS ainsi qu'au responsable de filière un projet de module dans lequel il décrit les objectifs de formation ainsi que les objectifs pédagogiques poursuivis. Il propose la stratégie pédagogique la plus appropriée à l'apprentissage par le public d'élèves aides-soignants, des éléments constitutifs du module dont il a la charge.

8. EVALUATIONS

8.1 EVALUATION DES MODULES DE FORMATION ⁶

8.1.1 Les modalités :

Module	Epreuve(s)	Modalités complémentaires	Notation	Conditions de validation du module
1	Une épreuve écrite en deux parties : - une série de questions (QROC et/ou QCM) ; - un cas clinique	Durée : 2 heures Epreuve anonyme	Sur 20 points : - questions sur 8 points - cas clinique sur 12 points	Obtenir une note égale ou supérieure à 20 sur 40 à l'ensemble des deux épreuves sans note inférieure à 8 sur 20 à l'une d'entre elles
	Et une épreuve de MSP avec prise en charge d'une personne		Sur 20 points : - participation à la DDS sur 8 points - réalisation du ou des soins sur 12 points	
2	Une épreuve écrite : - une série de questions (QROC et/ou QCM)	Durée : 1 heure 30 Epreuve anonyme	Sur 20 points	Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20
3	Une épreuve de MSP avec prise en charge d'une personne		Sur 30 points : - participation à la DDS sur 10 points - réalisation du ou des soins sur 20 points	Obtenir une note égale ou supérieure à 15 sur 30 sans note inférieure à 8 sur 20 à la réalisation des soins. Disposer de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 ou d'un équivalent reconnu par le ministère chargé de la santé
4	Une épreuve pratique	Organisée à l'institut ou en structure de soins	Sur 20 points	Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20
5	Une épreuve écrite et orale : - formalisation sous forme d'un document écrit d'une situation relationnelle vécue en stage - argumentation orale du document	Travail personnel. Durée de l'oral : 20 min. maximum	Sur 20 points : - document écrit sur 12 points - argumentation orale sur 8 points	Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20
6	Une épreuve écrite : - une série de questions (QROC et/ou QCM)	Durée : 1 heure Epreuve anonyme	Sur 20 points	Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20
7	Une épreuve écrite ou orale : - un cas concret de transmission d'informations à réaliser à partir de la présentation de cas cliniques	Organisée en institut ou en structure de soins Durée : 1 heure	Sur 20 points	Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20
8	Une épreuve écrite : - un cas concret présentant un contexte de travail	Durée : 1 heure. Epreuve anonyme	Sur 20 points	Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20

⁶ Ibid, 3

8.1.2 La planification des évaluations :

Afin de réaliser la planification des évaluations tout en respectant l'alternance cours/stage et dans le souci de répondre aux demandes des élèves des promotions précédentes, l'équipe pédagogique s'est fixée la règle de ne pas planifier d'évaluation le premier jour de cours suivant une période de stage ou de vacances.

Pour les mises en situation professionnelle (MSP), alors que le référentiel de formation prévoit une durée minimum de stage de cinq jours avant de pouvoir réaliser l'évaluation, l'équipe pédagogique s'astreint à planifier cette dernière avec un minimum de neuf jours de stage pour permettre à l'élève de s'adapter au fonctionnement de l'établissement et du service qui l'accueillent.

Les grilles d'évaluations sont systématiquement transmises aux élèves avant l'épreuve lors de la correction du devoir formatif et ceci pour tous les modules ayant comme modalité d'évaluation un devoir sur table.

Les résultats des évaluations sont transmis individuellement à l'élève soit oralement après l'évaluation dans le cadre des MSP soit par le biais d'un document écrit validé par le directeur du CFPP pour les autres modalités d'évaluation. C'est le formateur référent du suivi pédagogique qui transmet le document à l'élève en main propre dans la mesure du possible afin qu'il puisse convenir en cas de non validation d'un rendez-vous de suivi pédagogique permettant d'envisager avec l'élève les axes d'amélioration pour pallier les difficultés.

Les élèves ne validant pas un module peuvent consulter leur copie afin de repérer les éléments manquant ou erronés et d'améliorer la méthodologie de révision nécessaire à la validation de l'épreuve de rattrapage. Ils doivent en faire la demande auprès de leur référent de suivi pédagogique ou du responsable de filière dans les 72 heures après la communication de la note.

L'élève bénéficie systématiquement d'une épreuve de rattrapage (2^{ème} session d'évaluation) au cours de sa scolarité. Le référentiel de formation prévoit que la meilleure note est conservée pour figurer dans le dossier du diplôme d'Etat.

8.1.3 Aménagement des épreuves :

L'élève présentant un handicap peut déposer une demande d'aménagement des épreuves évaluatives dans un délai maximal de 45 jours après la date de la rentrée en retirant le formulaire prévu à cet effet auprès du secrétariat de l'IFAS. Il adresse sa demande à l'un des médecins désignés par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) selon l'organisation définie localement.

Le directeur du CFPP décide et met en œuvre les aménagements accordés et notifie sa décision à l'élève en prenant appui sur l'avis rendu par le médecin désigné par la CADPH et au vue de la réglementation régissant la formation conduisant à l'obtention du diplôme d'Etat en partant du processus de sélection jusqu'au processus de présentation à la certification.

L'équipe pédagogique est informée de la décision pour la mise en œuvre des mesures.

8.2 L'ÉVALUATION DES STAGES CLINIQUES

A chaque stage, les responsables de l'accueil et de l'encadrement de l'élève évaluent son niveau d'acquisition pour chacune des unités de compétences, sur la base du support d'évaluation.

Pour chaque unité de compétences, le niveau de l'élève est évalué à partir de l'échelle de valeur définie dans la grille d'évaluation.

Au terme des six stages, l'équipe pédagogique réalise le bilan des acquisitions de l'élève en établissant le total obtenu à chaque unité de compétences.

Chaque compétence est validée si l'élève aide-soignant obtient une note au moins égale à la moyenne pour chacune d'elle.

De son côté, l'élève réalise également un bilan de stage auprès de son référent de suivi pédagogique e évaluant, entre autre, son degré de satisfaction concernant l'encadrement, la réalisation d'un bilan de mi-stage et sa participation à l'évaluation finale.

Un retour d'information est fait au responsable de stage par le référent de suivi pédagogique ou le responsable de filière en cas de besoin.

8.3 LA PRÉPARATION DES ELEVES AUX EPREUVES DE VALIDATION

L'équipe pédagogique met en place des moyens pour préparer les élèves aux épreuves de validation :

- un cours sur « Apprendre à apprendre » et sur la «Fiche de révisions »
- un devoir formatif module 1 avec correction individuelle ou collective
- un devoir formatif module 2 avec correction collective
- un devoir formatif module 6 avec correction collective
- mise à disposition des salles de pratiques pour les élèves souhaitant s'entraîner à l'épreuve pratique du module 4
- lecture critique de travaux d'élèves pour l'épreuve écrite du module 5
- travaux de groupes sur des cas concrets pour la préparation aux épreuves des modules 7 et 8

9. STAGES

Les stages sont organisés conformément à l'Arrêté du 22 octobre 2005 modifié, relatif au diplôme d'Etat d'aide-soignant.

9.1 L'OFFRE DE STAGE

Elle est très diversifiée (**cf. Annexe 4**)

Chaque élève effectue durant son cursus de formation :

- 1 stage de 4 semaines **en médecine** : médecine générale, spécialités médicales, réanimation médicale.
Tous ces terrains de stage sont situés aux Hôpitaux Civils de Colmar
- 1 stage de 4 semaines **en chirurgie** : chirurgie générale, spécialités chirurgicales ou réanimation chirurgicale.
Tous ces stages sont situés aux Hôpitaux Civils de Colmar
- 1 stage **en service de moyen ou long séjour, personnes âgées ou handicapées**
Ce stage se déroule au Centre Pour Personnes Agées des Hôpitaux Civils de Colmar, au Centre Départemental de Repos et de Soins de Colmar, ou dans les hôpitaux locaux alentours.
- 1 stage en **service de santé mentale ou psychiatrie**
Il se déroule aux Hôpitaux Civils de Colmar, au Centre Hospitalier de Rouffach, au Centre Départemental de Repos et de Soins de Colmar (maison d'accueil spécialisé, foyer d'accueil spécialisé), ou dans des services spécialisés dans l'accueil des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.
- **1 stage extrahospitalier**
Il peut être effectué en Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes ou en Service de Soins Infirmiers A Domicile, à Colmar et alentours.
- 1 stage **en structure optionnelle**
Il est organisé en fonction du projet professionnel de l'élève. Dernier stage de la formation, il est défini avec l'élève en juin. Il peut se dérouler hors département.

9.2 LE CHOIX DES STAGES

L'équipe pédagogique détermine les terrains de stage et leur chronologie en fonction des disponibilités. Les lignes de stage (parcours de stages) sont conçues avec un souci de diversité mais aussi de proximité géographique afin de réduire les frais de déplacement pour les élèves.

Les capacités d'accueil de stage aux Hôpitaux Civils de Colmar sont déterminées en concertation avec l'Institut de Formation en Soins Infirmiers et la Direction des soins de l'hôpital support.

La négociation des stages a lieu durant la première semaine qui suit la rentrée. Au sein de chaque groupe, les 21 à 22 élèves se répartissent les 21 à 22 lignes de stages proposés par l'IFAS en fonction de critères préétablis.

La plupart des lignes de stage comprennent 1 à 2 stages éloignés de Colmar, dans un rayon de 50 km environ.

9.3 LA CONVENTION DE STAGE

La convention de stage tripartite est signée entre le directeur de l'IFAS, le directeur de l'institution accueillant l'élève en stage ainsi que l'élève.

Le tableau de planification des stages des élèves sur l'année scolaire (annexe à la convention) et un exemplaire de la convention type sont envoyés au responsable du stage (IDEC, CDS, chef de service... selon l'établissement) avant le premier départ en stage.

Le responsable de filière explicite l'ensemble des éléments constitutifs de la convention. Chaque élève en reçoit un exemplaire qu'il conservera dans son portfolio.

9.4 L'ENCADREMENT EN STAGE

Il est organisé sous la responsabilité du cadre de santé ou du responsable de stage (médecin, infirmière coordinatrice,...).

Un grand nombre de terrains de stage ont des projets d'encadrement et désignent un référent pour l'élève.

A la fin de chaque stage, l'élève remplit un questionnaire concernant le déroulement de son stage et son encadrement (cf. 10.2).

Le bilan de ces questionnaires est fait chaque année. En cas de difficultés, le formateur avec le responsable de filière rencontre le responsable du stage.

9.5 LES OUTILS A DISPOSITION DES ELEVES

9.5.1 La liste des savoirs pratiques :

Le référentiel de formation indique les savoirs pratiques à acquérir dans chaque compétence.

Pour en faciliter l'apprentissage par les élèves, l'équipe pédagogique a priorisé l'acquisition de certains savoirs pratiques.

La liste des savoirs pratiques est transmise aux élèves lors de la première préparation de stage. Elle sera classée à l'arrière du portfolio pour permettre une consultation aisée pour l'élève mais aussi pour les professionnels qui l'encadrent.

9.5.2 Le portfolio :

Cet outil de traçabilité permet à l'élève aide-soignant de répertorier les soins réalisés et/ou à acquérir ; à formuler des objectifs de stage ; de s'auto-évaluer dans son parcours d'apprentissage et de préparer les entretiens de suivi pédagogique.

Il permet au responsable de l'encadrement en stage de connaître le parcours de stage, les soins déjà réalisés et/ou observés, de visualiser les objectifs personnels de l'élève, de valider les objectifs négociés avec l'élève en début de stage et d'évaluer l'acquisition des compétences à mi-stage et en fin de stage. Ce portfolio est également un support utilisé lors du suivi pédagogique à l'IFAS.

Le portfolio est tenu à la disposition des professionnels d'encadrement. La mise en œuvre de ce portfolio est guidée par la nécessité de favoriser une analyse de la pratique qui conduit à la professionnalisation de l'élève, de permettre au(x) formateur(s) intervenant dans le parcours de formation et au référent de stage de coordonner leurs interventions et de positionner l'apprentissage de l'élève au regard du niveau d'exigence attendu en fin de formation. Ce portfolio permet à l'élève d'avoir une vue d'ensemble de son parcours d'apprentissage en stage et de mesurer sa progression.

9.6 L'EVALUATION DES COMPETENCES EN STAGE

Un bilan de mi-stage oral et/ou écrit est réalisé soit systématiquement soit à la demande de l'élève en fonction du projet d'encadrement du service. Il est tracé dans le portfolio.

A chaque stage, les responsables de l'accueil et de l'encadrement évaluent le niveau d'acquisition de l'élève pour chacune des unités de compétences, sur la feuille d'évaluation.

En fonction du projet d'encadrement du service, l'évaluation est faite soit en présence de l'élève soit en dehors de sa présence. Dans ce dernier cas, elle doit lui être communiquée et argumentée. L'équipe pédagogique encourage systématiquement les responsables de l'encadrement à réaliser ce bilan en présence de l'élève.

La feuille d'évaluation des compétences en stage ainsi que l'attestation de présence en stage sont envoyées par le responsable de l'encadrement au directeur de l'IFAS dans les 48 h suivant la fin du stage.

Le formateur référent de l'élève examine la feuille d'acquisition des compétences à chaque retour de stage.

En cas de difficulté de l'élève, il met en place un soutien pédagogique particulier.

9.7 L'EXPLOITATION DE STAGE ET L'ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Ces temps sont organisés à chaque retour de stage. L'exploitation de stage doit permettre à l'élève de prendre du recul par rapport à son vécu en stage, de faire le point sur ses acquisitions, ses difficultés éventuelles avec l'aide du groupe.

Certaines exploitations de stage seront centrées sur l'utilisation du portfolio et/ou sur l'analyse des pratiques professionnelles. La dernière exploitation est consacrée majoritairement à la prise de poste.

10. LISTE DES SAVOIRS PRATIQUES A ACQUERIR EN STAGE

Ces savoirs pratiques sont classés en regard des 8 compétences du diplôme d'Etat d'aide-soignant.

Les éléments **en gras** correspondent aux savoirs pratiques à acquérir en priorité. L'élève aide-soignant travaille sous la responsabilité de l'infirmière et sous son contrôle effectif.

Compétence 1 : Accompagner une personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie

- **Lavage des mains**
- **Aide à l'hygiène corporelle :**
 - **la toilette**
 - **la toilette génitale non stérile**
 - **l'hygiène dentaire**
 - **lavage des cheveux et coiffage, rasage**
 - **soins d'ongles**
- **Aide à l'habillage et au déshabillage**
- **Aide à la mobilisation et à l'installation de la personne**
 - **organisation de l'espace et de l'environnement pour faciliter l'autonomie**
 - **mise à disposition de matériel adapté (cannes, déambulateur, fauteuil roulant, ...)**
 - **installation au lit, au fauteuil, à table**
- **Aide à l'hygiène et l'équilibre alimentaire :**
 - **préparation et conservation des repas**
 - **prise du repas : conseils à la personne sur le choix des aliments appropriés à ses goûts et à sa culture, prévention des fausses routes et lutte contre la déshydratation**
- **Aide au sommeil :**
 - **installation de la personne pour le repos et le sommeil en assurant sa sécurité et son confort**
 - **les conditions favorables à l'endormissement : atmosphère calme, lutte contre les nuisances, aération de la chambre**
- **Aide à l'élimination :**
 - **installation de la personne pour permettre l'élimination urinaire et fécale**
 - **pose de protections anatomiques**
- **Mise en place d'activités de stimulation, maintien du lien social**
 - **aide aux repères dans le temps et dans l'espace**
 - **stimulation au travers des activités physiques et/ou relationnelles.**

Compétence 2 : Apprécier l'état clinique d'une personne

- **Mesure des paramètres vitaux chez l'adulte et chez l'enfant : pulsations, température, pression artérielle, rythme respiratoire, mensurations, conscience, volume urinaire**
- **Surveillances des signes cliniques : couleur de la peau et des téguments, vomissements, selles, urines,**
- **Observation de la douleur et du comportement**

- **Réalisation de prélèvements non stériles** : selles, urines, expectorations
- Utilisation des outils de mesure,
- Transcription de la mesure des paramètres vitaux : réalisation de courbes de surveillance.

Compétence 3 : Réaliser des soins adaptés

- Lavage antiseptique des mains
- **Toilette complète, bain, douche**
- **Toilette génitale y compris aux personnes porteuses d'une sonde à demeure**
- **Prise en charge d'un opéré :**
 - préparation du patient en préopératoire : préparation cutanée, vérification de la préparation générale du patient (information, respect du jeûne, prothèses ôtées, identité) et préparation du dossier
 - préparation de la chambre pour le retour du patient
 - observation du patient en post-opératoire
 - observation des pansements
- Soins liés aux dispositifs médicaux ou d'appareillage :
 - **surveillance et renouvellement d'une vessie de glace et actions pour réchauffer le malade**
 - **pose de bas de contention**
 - **immobilisations : observation et surveillance des attelles, plâtres et tractions**
 - observation du patient en assistance respiratoire
 - **oxygénothérapie : montage et entretien du matériel, surveillance du patient**
 - montage et entretien du matériel d'aspiration endotrachéale
 - administration d'un aérosol non médicamenteux
 - **sonde vésicale : surveillance du patient et vidange du sac collecteur**
 - observation des patients sous dialyse*
 - pose de collecteurs externes
 - soins d'hygiène aux patients porteurs d'entérostomies cicatrisées
 - surveillance de l'alimentation par sonde
- **Aide aux soins réalisés par l'infirmier :**
 - **ouverture du matériel stérile**
 - **observation et surveillance des patients sous perfusion**
 - **observation des pansements**
 - lavage gastrique*
 - prise de médicaments sous forme non injectable
 - réalisation de soins aseptiques,
 - alimentation par sonde gastrique
- **Soins aux personnes dépendantes :**
 - **réfection et change du lit occupé et inoccupé**
 - **observation et surveillance des patients sous perfusion**
 - **aide et assistance d'un patient en cas de diarrhée**
 - **observation, évaluation et transmission des signes de douleur**
 - **aide au premier lever**
 - **soins préventifs des escarres,**
 - **soins de bouche non médicamenteux**
- Soins post-mortem :
 - toilette
 - habillage
 - identification.

*enseignements non abordés à l'IFAS

Compétence 4 : Utiliser des techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des personnes

- Exercices pratiques : les positions et attitudes professionnelles correctes
- **Installation de la personne en fonction de son degré d'autonomie et en tenant compte de ses besoins, de sa pathologie, de son handicap, de sa douleur et des différents appareillages médicaux**
- **Mobilisation, aide à la marche, déplacements**
- **Prévention des ankyloses et des attitudes vicieuses**
- **Prévention des chutes**

Compétence 5 : Etablir une communication adaptée à la personne et son entourage

- **Accueil et information de la personne et de son entourage**
- **Ecoute et reformulation**
- **Communication verbale et non verbal**
- **Adaptation de la communication aux différentes situations rencontrées dans les soins**
- **Accompagnement d'une personne en fin de vie et accompagnement de son entourage**
- **Education d'une personne pour favoriser ou maintenir son autonomie**
- **Participation à la démarche éthique.**

Compétence 6 : Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel spécifiques aux établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux

- **Hygiène quotidienne de l'environnement du patient**
- **Nettoyage et désinfection des matériels et de l'environnement direct du malade**
- **Prévention des infections nosocomiales** par l'application des techniques d'entretien des locaux et des matériels
- **Isolement des patients : procédures, précautions à respecter**
- **Elimination des déchets hospitaliers** solides et liquides résultant des activités de soins et d'hébergement conformément à la réglementation en vigueur : les contenants, les circuits, les délais
- **Entretien, pré-désinfection, nettoyage, désinfection et stérilisation du matériel médico-chirurgical destiné à effectuer des actes aseptiques**

➤ **Montage, entretien et surveillance du matériel de soins :**

- **pour oxygénothérapie**
- **pour aspiration**
- **pour recueil des urines**
- pour le transport des patients
- pour l'hygiène
- le chariot de soins
- le chariot de linge,
- pour le matériel chirurgical divers

➤ **Règles de prévention des accidents d'exposition au sang**

Compétence 7 : Rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins

➤ **Prise de parole en groupe** : demander et transmettre de l'information

➤ Utilisation de logiciels dédiés

➤ **Utilisation du dossier de soins : courbes, diagrammes, descriptions, observations rédigées**

Compétence 8 : Organiser son travail dans une équipe pluriprofessionnelle

➤ Organisation du travail en fonction de la quantité des activités, des urgences et des priorités

➤ **Planification du travail en fonction du travail des autres membres de l'équipe**

➤ **Intégration et positionnement au sein d'une équipe de soins**

➤ Encadrement des stagiaires ou des nouveaux collègues :

- projet d'encadrement
- tutorat
- évaluation

➤ Participation à des groupes de travail et contribution à l'élaboration de projets

11. ANNEXE 1
PLANIFICATION DE LA
SCOLARITE 2021

12. ANNEXE 2
DESCRIPTION DES
MODULES DE FORMATION

MODULE 1

Durée : 140 h (du 4 janvier 2021 au 12 mars 2021)

Compétence : Accompagner une personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie.

Objectif de formation du module :

Dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, l'élève devrait, à l'issue du module 1, être capable de :

- Identifier les besoins essentiels de la personne et prendre en compte sa culture, ses habitudes de vie, ses choix et ceux de sa famille
- Repérer l'autonomie et les capacités de la personne
- Apporter son aide pour la toilette, l'habillage, la prise de repas, l'élimination et le déplacement en l'adaptant aux besoins et aux capacités de la personne et en respectant sa pudeur et les règles d'hygiène
- Stimuler la personne, lui proposer des activités contribuant à maintenir son autonomie et à créer du lien social

Objectifs pédagogiques :

L'élève sera capable de :

- S'approprier les savoirs théoriques et procéduraux concernant la personne, la santé, le soin, et les règles d'hygiène, de sécurité et de confort dans les activités de la vie quotidienne
- Respecter toutes les formes d'autonomie de la personne dans le respect des droits des patients
- Mettre en pratique les soins à prodiguer auprès des personnes présentant des besoins fondamentaux perturbés :
 - Lavage simple des mains
 - Aide à l'hygiène corporelle
 - Aide à l'habillage et au déshabillage
 - Aide à la mobilisation et à l'installation de la personne
 - Aide à l'hygiène et à l'équilibre alimentaire
 - Aide au sommeil
 - Aide à l'élimination
 - Mise en place d'activités de stimulation et de maintien du lien social

Stratégies pédagogiques :

Avant le premier stage, les élèves doivent :

- avoir un socle de connaissances en lien avec les règles d'hygiène, de sécurité et de confort avant leur premier stage qui débute à l'issue des quatre semaines de cours
- mener une réflexion sur la toilette en travaux dirigés avant l'enseignement des pratiques de soins (hygiène des mains, toilette au lavabo, toilette intime, hygiène bucco-dentaire, réfection du lit, toilette au lit, pose bassin et urinal)
- expérimenter différentes situations sur les comportements professionnels qu'ils seront amenés à vivre en service que ce soit avec les patients ou les soignants

Pendant le stage, les élèves bénéficient d'ateliers d'approfondissement des pratiques réalisés à l'IFAS.

Au retour de stage, d'une manière progressive, les élèves sont amenés à :

- acquérir des connaissances dans le domaine de la santé publique, dans le développement psycho-social de l'homme
- approfondir les connaissances sur les besoins essentiels de la personne
- expérimenter différentes situations lors de l'aide aux repas lors d'un atelier « boire et manger »

Contenu des enseignements :

CONTENUS de l'ENSEIGNEMENT	MOYENS PEDAGOGIQUES
Apprendre à apprendre	en promotion
Besoin d'être propre : Film et réflexion autour de la toilette	Film en amphi et réflexion en 1/3 promo
Besoin d'éliminer : installation et matériels	CM en amphi
Toilette au lavabo+ toilette intime+ hygiène bucco-dentaire+ réfection du lit inoccupé	Travaux pratiques en 1/4 promotion
Assistance pour l'habillage et déshabillage+ aides techniques	CM en amphi
Information simulation en santé	CM en amphi
Assistance pour dormir et se reposer	CM en amphi
Simulation en santé	en 1/6 de promotion
Méthodologie fiche de révisions	CM en amphi
Toilette au lit, dont toilette génitale simple + pose bassin et urinal + réfection du lit occupé	Travaux pratiques en 1/4 de promo
Règles d'hygiène dans la préparation et la conservation des repas en institution	CM en amphi
Santé publique : concept, politique de santé publique	CM en amphi
Ateliers sur les comportements professionnels	Travaux pratiques en 1/3 promo
Organisation du système de santé	CM en amphi
La notion de maladie 1 : lien entre santé et maladie, maladie somatique et psychique, maladie aiguë, chronique, urgence, fin de vie, souffrance, deuil, processus pathologique (infectieux, inflammatoire, dégénératif, traumatique, tumoral	CM en amphi
La notion de maladie 2 : lien entre santé et maladie, maladie somatique et psychique, maladie aiguë, chronique, urgence, fin de vie, souffrance, deuil, processus pathologique (infectieux, inflammatoire, dégénératif, traumatique, tumoral	CM en amphi
Santé publique : la prévention du cancer colorectal	CM en amphi
Besoins nutritionnels et équilibre alimentaire	CM en amphi
Prévention des fausses routes	CM en amphi
Tabagisme : épidémiologie, prévention et sevrage	CM en amphi
Besoins nutritionnels et équilibre alimentaire	CM en amphi
Témoignage d'anciens patients ayant souffert d'addiction à l'alcool	CM en amphi en demi-promotion
Le développement psycho-moteur de l'homme : l'enfant Le développement psycho-moteur de l'homme : l'adulte et la personne âgée	CM en amphi en promotion
Santé publique : patients et addictions	CM en amphi en promotion
Ateliers pratiques : donner à boire et manger	Travaux pratiques en 1/3 promotion en salles de pratiques
Présentation de produits liés à l'incontinence	CM en amphi
Plan canicule	CM en amphi

Objectif de formation du module pour la DDS (Démarche De Soins) :

Dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, l'élève devrait, à l'issue du module 1, être capable de :

- Identifier les besoins essentiels de la personne et prendre en compte sa culture, ses habitudes de vie, ses choix et ceux de sa famille
- Repérer l'autonomie et les capacités de la personne
- Apporter son aide pour la toilette, l'habillage, la prise de repas, l'élimination et le

- déplacement en l'adaptant aux besoins et aux capacités de la personne et en respectant sa pudeur et les règles d'hygiène
- Stimuler la personne, lui proposer des activités contribuant à maintenir son autonomie et à créer du lien social

Objectifs pédagogiques :

Amener l'élève à :

- **Développer** ses capacités de raisonnement analytique (**comprendre**)
 - en prenant en compte les connaissances théoriques du modèle conceptuel de Virginia Henderson
 - lors des situations cliniques analysées lors des travaux dirigés
- **Mettre en pratique** la démarche de soins en stage (**agir**)
- **Transférer** ses savoirs lors des différents stages (notion de progression)

Stratégies pédagogiques :

- Sur les 3 premières semaines de cours à la rentrée, présenter les concepts fondateurs de la démarche de soins et le modèle conceptuel de Virginia Henderson pour amener les élèves à analyser une situation de soins à partir des besoins fondamentaux perturbés
- Au retour du 1^{er} stage, exploiter le travail demandé en stage (recueil d'informations et identification des manifestations d'indépendance et de dépendance ; travail sur l'observation)
- Au retour du 1^{er} stage, compléter l'enseignement théorique de la démarche de soins (objectifs de soins-actions de soins et évaluation de la prise en soin)
- Au retour du 2^{ème} et 3^{ème} stage, exploiter le travail demandé en stage (recueil d'informations et identification des manifestations d'indépendance et de dépendance, des objectifs de soins, des actions de soins et de l'évaluation de la prise en soin)

Contenu des enseignements DDS :

CONTENUS de l'ENSEIGNEMENT	MOYENS PEDAGOGIQUES
4 Concepts fondateurs de la Démarche soignante : - l'homme - la santé - la maladie - les soins	Travail en binôme : réflexion pendant 10 à 15 mn Restitution collective
Introduction à la démarche de soins (1h) : - introduction générale de la DDS - présentation succincte du besoin - manifestation de dépendance et d'indépendance	Travail en 3 groupes de
Modèle conceptuel de VH	
TD	EXERCICES sur le Modèle conceptuel avec 3 formateurs
Questionner sur ce qu'ils ont retenu du Modèle conceptuel de VH : : présenter de façon succincte les 5 étapes de la démarche de soins	Exemples donnés au fur et à mesure du cours pour illustrer les différentes étapes
Le recueil d'informations + Contenu du recueil d'informations à utiliser pour faire la DDS (MSP 1)	En binômes
Analyse de la situation - cours magistral (1h cours en 1/2 promo) Rappel des définitions :	Exercice en 1/2 promo

Manifestations d'indépendance : distribuer le tableau Manifestations de dépendance : distribuer le tableau	
TD avec 3 formateur	Exploitation de la démarche de soins du stage n° 1
Objectifs de soins, actions de soins et évaluation de la prise en soin CM+ TD avec 3 formateurs	Exercices d'application sur les objectifs de soins, les actions de soins et l'évaluation de la prise en soin
Devoir formatif du Module 1 et corrections	En promo
TD avec 3 formateur	2ème exercices d'application sur l'identification des besoins perturbés et non perturbés, les objectifs de soins, les actions de soins et l'évaluation de la prise en soin
TD avec 3 formateurs	Exploitation de la démarche de soins du stage n° 2
Présentation de l'évaluation de la mise en situation professionnelle du module 1 (3 formateurs)	
TD avec 3 formateurs	Exploitation de la démarche de soins du stage n° 3
Démarche de soins d'un patient opéré	

MODULE 2

Durée : 70 h (du 11 janvier 2021 au 09 juillet 2021)

Compétence : Apprécier l'état clinique d'une personne.

Objectif de formation du module :

A l'issue des séquences d'enseignement du module, dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité l'élève sera capable de :

- Observer la personne et apprécier les changements de son état clinique ;
- Identifier les signes de détresse et de douleur ;
- Mesurer les paramètres vitaux en utilisant les outils spécifiques et réaliser les courbes de surveillance ;
- Identifier les anomalies au regard des paramètres habituels liés aux âges de la vie ;
- Identifier les risques liés à la situation de la personne ;
- Discerner le caractère urgent d'une situation et alerter.

Objectifs pédagogiques :

A l'issue des séquences d'enseignement du module, l'élève sera capable de :

- D'appréhender le fonctionnement général du corps humain
- Définir les paramètres vitaux, en citer les normes
- Faire le lien entre les paramètres et les fonctions vitales concernées par leur mesure
- Effectuer une mesure exacte des différents paramètres
- Identifier les signes de douleur et de détresse chez une personne prise en soin
- Transcrire avec exactitude les résultats des mesures et les observations

- De transposer ses connaissances pour repérer les changements d'état et les situations à risque de la personne
- Faire le lien entre les modifications de l'état de la personne et les risques potentiels
- Prendre conscience de l'importance d'alerter les interlocuteurs compétents

Stratégies pédagogiques :

Avant le premier stage, les élèves doivent :

- avoir un socle de connaissances en lien avec les règles d'hygiène, de sécurité et de confort avant leur premier stage qui débute à l'issue des quatre semaines de cours
- mener une réflexion sur la toilette en travaux dirigés avant l'enseignement des pratiques de soins (hygiène des mains, toilette au lavabo, toilette intime, hygiène bucco-dentaire, réfection du lit, toilette au lit, pose bassin et urinal)
- expérimenter différentes situations sur les comportements professionnels qu'ils seront amenés à vivre en service que ce soit avec les patients ou les soignants

Contenu des enseignements :

CONTENUS de l'ENSEIGNEMENT	MOYENS PEDAGOGIQUES
Mesure de la température : sites, instruments de mesure, règles d'hygiène et de sécurité dans la mesure, lecture, transcription et autres paramètres (taille, poids, IMC)	Cours magistral
Les pulsations : théorie, sémiologie, signes d'alerte. Mesure des pulsations : sites, instruments de mesure, règles d'hygiène et de sécurité dans la mesure, lecture et transcription	Cours magistral
Les pulsations et la température; exercices pratiques de mesure des pulsations, prise de température et retranscriptions sur feuille de température	Travaux pratiques
Approfondissements des pratiques professionnelles	Travaux pratiques
Anatomie - Physiologie : la cellule	Cours magistral
Anatomie – Physiologie : la peau	Cours magistral
La peau et les téguments : aspect normal, principales anomalies, surveillance, transcription	Cours magistral
Anatomie Physiologie : L'appareil digestif	Cours magistral
Anatomie physiologie de l'appareil locomoteur: le squelette, les os	Cours magistral
Anatomie physiologie de l'appareil locomoteur: les muscles, les articulations	Cours magistral
La température : Thermorégulation, hypothermie, hyperthermie, signes d'alerte et rôle de l'AS	Cours magistral
Anatomie - Physiologie : l'appareil génital masculin - l'appareil génital féminin	Cours magistral
Anatomie - Physiologie : L'appareil urinaire	Cours magistral
La notion de maladie 1 : lien entre santé et maladie, maladie somatique et psychique, maladie aiguë, chronique, urgence, fin de vie, souffrance, deuil, processus pathologiques (infectieux, inflammatoire, dégénératif, traumatique, tumoral)	Cours magistral
La notion de maladie 2 : lien entre santé et maladie, maladie somatique et psychique, maladie aiguë, chronique, urgence, fin de vie, souffrance, deuil, processus pathologiques (infectieux, inflammatoire, dégénératif, traumatique, tumoral)	Cours magistral
Les urines : normales, anomalies dans l'aspect et la quantité, mesure de la diurèse, règles d'hygiène et de sécurité dans la mesure de la diurèse	Cours magistral
Observation et surveillance des troubles de la digestion et de l'élimination intestinale	Cours magistral

Anatomie - Physiologie : l'appareil cardio-vasculaire	Cours magistral
Prélèvements non stériles d'urines : but, techniques	Cours magistral
La pression artérielle : théorie, sémiologie, signes d'alerte Mesure de la PA : sites, instruments de mesure, règles d'hygiène et de sécurité dans la mesure, lecture, transcription	Cours magistral
Exercices pratiques de mesure de la pression artérielle	Travaux pratiques
La douleur : définition, causes, manifestation et expression, outils de mesure de la douleur	Cours magistral
Anatomie - Physiologie : le système nerveux	Cours magistral
Anatomie-physiologie : l'appareil respiratoire	Cours magistral
Rappel théorique sur la douleur et son évaluation	Cours magistral
Exercices d'utilisation des outils de mesure de la douleur	Travaux dirigés
Système nerveux : évaluation de l'état de conscience et signes d'alerte	Cours magistral
Système nerveux : observation des signes cliniques	Cours magistral
Observation de la respiration, signes d'alerte, recueil des expectorations	Cours magistral
Evaluation de l'état de conscience et signes d'alerte	Cours magistral
Anatomie - Physiologie : l'œil, l'oreille	Cours magistral
Anatomie - Physiologie : le système endocrinien	Cours magistral
Analyse de situations cliniques	Travaux dirigés
Devoir formatif Module 2 + Correction	Devoir sur table
Evaluation du module	Devoir sur table

MODULE 3

Durée : 175 h (du 8 mars 2021 au 24 septembre 2021)

Compétence : Réaliser des soins adaptés à l'état clinique de la personne.

Objectif de formation du module :

Dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, l'élève-aide-soignant devrait être capable de :

- rechercher les informations sur les précautions particulières à respecter lors d'un soin
- identifier et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité associées aux soins de la personne
- organiser l'activité de soin en fonction de l'environnement de la personne
- choisir le matériel approprié au soin
- réaliser les soins dans le respect de la personne, de son autonomie, de son intimité et en tenant compte des appareillages et matériels d'assistance médicale : soins liés à l'hygiène corporelle et au confort, à l'alimentation, à l'élimination, au sommeil et aide de l'infirmier à la réalisation de soins
- adapter les modalités de réalisation du soin à l'état de la personne et à ses habitudes de vie
- évaluer la qualité du soin réalisé et réajuster le cas échéant

Objectifs pédagogiques :

A l'issue des séquences d'enseignement du module, l'élève sera capable de :

- d'avoir des notions élémentaires en lien avec :
 - les principales pathologies
 - la maternité
 - le handicap
 - la gériatrie
 - la fin de vie et la mort
 - la pharmacie

- de connaître :
 - les protocoles de soins
 - les règles de prise en soins spécifiques (soin auprès d'un opéré, d'une personne inconsciente, atteinte d'une maladie dégénérative...)
- de réaliser des soins spécifiques :
 - bain, douche
 - toilette génitale y compris aux personnes porteuse d'une sonde à demeure
 - liés aux dispositifs médicaux et appareillages
 - aide aux soins réalisés par l'infirmier
 - soins aux personnes dépendantes

Stratégies pédagogiques :

Les savoirs théoriques, procéduraux et les pratiques seront enseignés selon une graduation qui augmentera progressivement le niveau d'exigences. Ils visent à acquérir les connaissances nécessaires et indispensables à l'exercice professionnel.

Ils sont organisés pour préparer l'élève aide-soignant à la mise en situation professionnelle du module 03 qui évaluera les compétences dans les soins apportés à la personne soignée lors de :

- l'exposé d'une démarche de soins parmi 2 démarches préparées dont la situation sera analysée, les besoins perturbés seront priorisés et les actions argumentés et évalués
- la réalisation du soin qui tiendra compte des particularités de la personne dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité, de confort, d'ergonomie.

Contenu des enseignements :

CONTENUS de l'ENSEIGNEMENT	MOYENS PEDAGOGIQUES
La dénutrition	Cours magistral en ½ promo
Soins aux personnes dépendantes. Les escarres : soins préventifs	Cours magistral
Gériatrie Le vieillissement humain	Cours magistral
Gériatrie Syndrome et troubles spécifiques aux personnes âgées : la confusion, la fausse route, syndrome d'immobilisation et état grabataire, syndrome de glissement, incontinence fécale, fécalome Rôle de l'AS (1ère partie)	Cours magistral
Gériatrie Syndrome et troubles spécifiques aux personnes âgées : la confusion, la fausse route, syndrome d'immobilisation et état grabataire, syndrome de glissement, incontinence fécale, fécalome Rôle de l'AS (2ème partie)	Cours magistral
Présentation du module 03	Cours magistral
Notions élémentaires sur les pathologies aiguës et chroniques Affections de l'appareil respiratoire : aiguës : bronchite, broncho pneumopathies, tuberculoses, insuffisance respiratoire chroniques : asthme, BPCO, cancers ; Rôle de l'AS	Cours magistral
Prise en charge d'un opéré : Préparation du patient en préopératoire Préparation de la chambre pour le retour de l'opéré Observation du patient en post-opératoire, aide au 1er lever, observation des pansements	Cours magistral
Notions de pharmacologie Classes et formes des médicaments non injectables	Cours magistral

Modes d'administration des médicaments et conséquences de la prise sur l'organisme Prise de médicaments sous forme non injectable (1ère partie)	
Le don d'organes	Cours magistral
Notions de pharmacologie Classes et formes des médicaments non injectables Modes d'administration des médicaments et conséquences de la prise sur l'organisme Prise de médicaments sous forme non injectable (2ème partie)	Cours magistral
Soins liés aux dispositifs médicaux ou d'appareillage Pose de bas de compression, théorie sur les bandes de compression	Cours magistral
Soins liés aux dispositifs médicaux ou d'appareillage Pose de bas de compression, théorie sur les bandes de compression	Travaux dirigés en salle de pratiques en 1/3 de promo
Soins aux personnes dépendantes Les affections de la bouche	Cours magistral
Soins liés aux dispositifs médicaux ou d'appareillage Surveillance de l'alimentation par sonde : gastrostomie, sonde naso-gastrique	Cours magistral
Notions élémentaires sur les pathologies aiguës et chroniques Le diabète : rôle de l'AS dans la prise en charge du patient diabétique	Cours magistral
Aide aux soins réalisés par l'infirmier Observation et surveillance des patients sous perfusion (IV ou S/C)	Cours magistral
Ateliers pratiques Brancard douche	Travaux dirigés en salle de pratiques en 1/3 de promo
Ateliers pratiques Toilette complète complexe (perfusion, sonde gastrique, , soin de bouche non médicamenteux)	Travaux dirigés en salle de pratiques en 1/3 de promotion
Ateliers pratiques Toilette complexe (patient sondé, pansement, système de drainage type thoracique, Redon®)	Travaux dirigés en salle de pratiques en 1/3 de promotion
Aide aux soins réalisés par l'infirmier Soins liés à l'alimentation : Régimes hyposodé et hypolipidique	Cours magistral
Gériatrie La participation de l'AS à l'évaluation de l'autonomie - système AGGIR	Cours magistral
Notions élémentaires sur les pathologies aiguës et chroniques Affection du système nerveux : sémiologie aiguës : méningite, AVC, coma, tumeurs cérébrales maladies neuro dégénératives : SEP, Parkinson, SLA Rôle de l'AS (1ère partie)	Cours magistral
Notions élémentaires sur les pathologies chirurgicales Les pathologies digestives, gynécologiques, urologiques, et néphrologiques	Cours magistral
Notions élémentaires sur les pathologies aiguës et chroniques Affection du système nerveux : méningite, AVC, hémiplégie, coma, tumeurs cérébrales Sémiologie maladies neuro dégénératives : SEP, Parkinson, SLA Rôle de l'AS (2ème partie)	Cours magistral
Aide aux soins réalisés par l'infirmier Soins liés à l'alimentation : Régime diabétique, hypocalorique	Cours magistral
Aide aux soins réalisés par l'infirmier Soins liés à l'alimentation : régime d'épargne digestive	Cours magistral
Gériatrie	Cours magistral

Prise en charge des personnes âgées atteintes de la Maladie d'Alzheimer	
Soins liés aux dispositifs médicaux ou d'appareillage immobilisation : observation et surveillance des attelles, plâtres et tractions Rôle de l'AS en orthopédie / traumatologie	Cours magistral
Notions élémentaires sur les pathologies aiguës et chroniques Les cancers : notions épidémiologiques, les différents types de cancers	Cours magistral
L'autisme : rôle de l'aide-soignante dans la prise en charge de l'autisme	Cours magistral
Soins aux personnes dépendantes La déshydratation	Cours magistral
Gériatrie Généralités sur la prise en charge des personnes âgées - l'entrée en institution Chartes des droits et libertés des personnes âgées dépendantes	Cours magistral
Notions élémentaires sur les pathologies aiguës et chroniques Les cancers : la participation de l'AS aux soins aux personnes atteintes de cancer	Cours magistral
Notions élémentaires sur les pathologies aiguës et chroniques Le SIDA - les infections sexuellement transmissibles	Cours magistral
Notions élémentaires sur les pathologies psychiatriques Travail sur les représentations - chartes de l'utilisateur en santé mentale - législation	Cours magistral
Soins liés aux dispositifs médicaux ou d'appareillage Oxygénothérapie : surveillance du patient Aérosolthérapie : surveillance du patient	Cours magistral
Le handicap. Les différents types de handicap et les répercussions sur la vie. Rôle de l'AS.	Cours magistral
Notions élémentaires sur les pathologies aiguës et chroniques Les cancers : plan cancers - les 3C	Cours magistral
Notions élémentaires sur les pathologies aiguës et chroniques. Affection du système nerveux : méningite, AVC, hémiparésie, coma, tumeurs cérébrales ; Sémiologie maladies neuro dégénératives : SEP, Parkinson, SLA Rôle de l'AS (3ème partie)	Cours magistral
Notions élémentaires sur les pathologies aiguës et chroniques Affections de l'appareil cardio-vasculaire : aiguës : infarctus, OAP, embolie pulmonaire, arrêt cardio-circulatoire, phlébite chroniques : insuffisance cardiaque, Angor, artérite Rôle de l'AS (1ère partie)	Cours magistral
Notions élémentaires sur les pathologies psychiatriques Psychoses	Cours magistral
Soins liés aux dispositifs médicaux ou d'appareillage : pose de collecteurs externes	Cours magistral
Fin de vie et mort Notions législatives et réglementaires: toilette, habillage et identification	Cours magistral
Le handicap Prise en charge sociale du handicap et de la dépendance	Cours magistral
Savoirs pratiques Rôle de l'AS dans le cadre de la réalisation d'une douche	Cours magistral
Notions élémentaires sur les pathologies psychiatriques : Les états limites et les conduites d'agressivité	Cours magistral
Notions élémentaires sur les pathologies psychiatriques Dépression - suicide	Cours magistral
Maternité :	Cours magistral

Conception, grossesse, accouchement, suites de couches	
Notions élémentaires sur les pathologies psychiatriques Les névroses	Cours magistral
Notions élémentaires sur les pathologies psychiatriques Rôle de l'AS en psychiatrie	Cours magistral
Notions élémentaires sur les pathologies psychiatriques Les addictions	Cours magistral
Troubles des conduites alimentaires ex : de l'anorexie mentale	Cours magistral
Formation aux gestes d'urgence Message d'alerte, risques NRBC, les différents plans de secours	Cours magistral
Formation aux gestes d'urgence Réalisation des gestes de secours	Travaux pratiques en 1/5 de promo
Aide aux soins réalisés par l'infirmier Ouverture du matériel stérile	Travaux dirigés en salle de pratiques en 1/3 de promotion
Soins liés aux dispositifs médicaux ou d'appareillage Oxygénothérapie : surveillance du patient Aérosolthérapie : surveillance du patient	Travaux dirigés en salle de pratiques en 1/3 de promotion
Aide aux soins réalisés par l'infirmier Bandages	Travaux dirigés en 1/3 de promotion
Savoirs pratiques : 01 pratique au choix de l'élève : Chariot-douche et douche Toilette complète avec sonde urinaire Toilette complète avec sonde naso-gastrique, drain, perfusion	Travaux pratiques en 1/3 de promotion
Maternité : Contraception, IVG	Cours magistral
TD sur la maladie d'Alzheimer (malette Mobiquel) Relire le cours sur la maladie d'Alzheimer du Dr Faure	Travaux dirigés en promotion entière

Objectifs pédagogiques en lien avec la DDS :

Amener l'élève à :

- **Développer** ses capacités de raisonnement analytique (**comprendre**)
 - en prenant en compte les connaissances théoriques du modèle conceptuel de Virginia Henderson
 - lors des situations cliniques analysées lors des travaux dirigés
- **Mettre en pratique** la démarche de soins en stage (**agir**)
- **Transférer** ses savoirs en stage (notion de progression) en prenant en charge un groupe de patients quel que soit la pathologie, le traitement et le handicap

Stratégies pédagogiques :

- En septembre, après le stage 04, réaliser une démarche de soins à partir d'un recueil d'informations portant sur la prise en charge d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer
- Ce choix de la pathologie permet de mobiliser les savoirs théoriques et procéduraux du module 3 : le handicap et la gériatrie
- Réaliser une 2^e démarche de soins portant sur la prise en charge du patient opéré
- Ces deux démarches permettent à l'élève de prendre conscience de la complexité de ces prises en soin
- Permettre à l'élève de repérer ses difficultés avant la MSP3

CONTENUS de l'ENSEIGNEMENT DDS	MOYENS PEDAGOGIQUES
Exploitation de la démarche de soins du stage n° 3	TD avec 3 formateurs • (référent de suivi pédagogique)
Démarche de soins d'un patient opéré	TD en promotion (responsable de la formation) en parallèle du suivi pédagogique des trois formateurs
Synthèse du travail dirigé	TD avec 3 formateurs en promotion
Démarche de soins : en 01 : rappel des 05 étapes de la démarche de soins Information sur les spécificités de la démarche de soins Module 3 Modalités d'évaluation de la MSP3 Présentation des modalités d'évaluation de la MSP 3	Cours magistral
Démarche de soins : cas d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer	Travaux Dirigés : - d'abord travail en individuel - puis en binômes constitués par les formateurs en fonction du niveau d'acquisition de chaque élève - puis exploitation en groupe

MODULE 4

Durée : 35 h (du 4 janvier 2021 au 26 mars 2021)

Compétence : utiliser les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des personnes.

Objectif de formation du module :

Dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, l'élève aide-soignant devrait être capable de :

- Identifier et appliquer les principes d'ergonomie et de manutention lors des mobilisations, des aides à la marche et des déplacements
- Identifier et appliquer les règles de sécurité et de prévention des risques, notamment ceux liés aux pathologies et à l'utilisation du matériel médical
- Installer la personne en tenant compte de ses besoins, de sa pathologie, de son handicap, de sa douleur et des différents appareillages médicaux

Objectifs pédagogiques :

A l'issue des séquences d'enseignement du module, l'élève sera capable de :

- D'acquérir des gestes et postures adaptés à l'état de la personne
- D'appliquer les méthodes de manutention et d'ergonomie enseignées dans le respect des règles de confort et de sécurité
- De choisir le matériel adéquat à l'état de santé de la personne
- De prévenir et soulager le mal de dos
- D'acquérir des bases d'ergonomie pour améliorer son environnement de travail

Stratégies pédagogiques :

A partir d'exercices, l'élève apprendra les techniques de base de manutention dans un ordre chronologique et en augmentant progressivement la difficulté.

Contenu des enseignements :

CONTENUS de l'ENSEIGNEMENT	MOYENS PEDAGOGIQUES
Le port de charge et ses conséquences Principes et règles d'ergonomie concernant la manutention des personnes	Cours magistral en promotion entière
Initiation à la manutention : Initiation aux techniques d'installation au lit et au fauteuil	Travaux pratiques 1/4 promo
Technique de manutention 1 : Gestes et postures pour la protection des soignants et soignés, les aides techniques	Travaux pratiques 1/4 promo
Technique de manutention 2 : Gestes et postures pour la protection des soignants et soignés, les aides techniques	Travaux pratiques 1/4 promo
Technique de manutention 3 : Gestes et postures pour la protection des soignants et soignés, les aides techniques	Travaux pratiques 1/4 et 2/4
Installation et positions en fonction des pathologies et de la douleur - prévention des ankyloses et attitudes vicieuses 1ère partie	Cours magistral et travaux pratiques en 1/4 promo
Technique de manutention 4 : Gestes et postures pour la protection des soignants et soignés, les aides techniques	Travaux pratiques 1/4 promo
Installation et positions en fonction des pathologies et de la douleur - prévention des ankyloses et attitudes vicieuses 2ème partie	Cours magistral et travaux pratiques 1/4 promo
Révision en autonomie des techniques de manutention	En 1/4 de promotion et en Travail personnel guidé
Evaluation du module 04 : une épreuve pratique Session 02 : rattrapage du module 04	En 1/2 promotion

MODULE 5

Durée : 70 h (du 8 mars 2021 au 09 juillet 2021)

Compétence : établir une communication adaptée à la personne et à son entourage.

Objectif de formation du module :

Dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, l'élève-aide-soignant devrait être capable de :

- Ecouter la personne et son entourage et prendre en compte les signes non verbaux de communication sans porter de jugement
- S'exprimer et échanger en adaptant son niveau de langage dans le respect de la personne et avec discrétion
- Expliquer le soin réalisé, les raisons d'un geste professionnel et apporter des conseils sur les actes de la vie courante
- Faire exprimer les attentes et les besoins de la personne, les reformuler et proposer des modalités adaptées de réalisation du soin
- Apporter des informations pratiques adaptées lors de l'accueil dans le service dans le respect du règlement intérieur
- Identifier les limites de son champ d'intervention dans des situations de crise, de violence en prenant du recul par rapport à la personne et à sa situation

Objectifs pédagogiques :

A l'issue des séquences d'enseignement du module, l'élève sera capable de :

- Accueillir et informer une personne et son entourage
- Ecouter une personne et reformuler ses propos
- Mettre en pratique la communication verbale et non verbale
- Adapter la communication aux différentes situations rencontrées dans les soins
- Accompagner une personne en fin de vie et son entourage
- Eduquer une personne pour favoriser ou maintenir son autonomie
- Participer à la démarche éthique

Stratégies pédagogiques :

Les savoirs théoriques, procéduraux et les pratiques seront enseignés selon une graduation qui augmentera progressivement le niveau d'exigence. Ils visent à acquérir les connaissances nécessaires et indispensables à l'exercice professionnel.

Ils sont organisés de la façon suivante :

- Chaque élève aide-soignant participe à un TD sur 3 situations relationnelles avant le 3ème stage qui prépare au travail demandé en stage 3
- Chaque élève aide-soignant doit réaliser un travail en stage sur une situation relationnelle vécue en stage. Chaque formateur référent donne un avis sur le travail réalisé en stage de son groupe référent
- Chaque élève exploite son travail sur une situation relationnelle vécue en stage au retour du stage en TD groupe référent
- Pendant l'exploitation du travail demandé en stage, les formateurs présentent 2 cas de situations relationnelles d'anciens élèves afin que chaque élève puisse analyser les écrits avec les indicateurs de la grille d'évaluation du Module 5

Contenu des enseignements :

CONTENUS de l'ENSEIGNEMENT	MOYENS PEDAGOGIQUES
Informations et droits des patients : Secret médical, secret et discrétion professionnelle	Cours magistral en promotion
Eléments théoriques sur la communication verbale, non verbale	Cours magistral en promotion
Projet sophrologie	Travaux pratiques en 1/4 promotion
Adaptation de la communication aux différentes situations rencontrées : Rôle de l'aide-soignante auprès de personnes ayant une déficience visuelle et auditive	Cours magistral en promotion
Concept de bientraitance- Prévention de la maltraitance. Devenir maltraitant. Echanges et questionnements avec psychologue	Cours magistral en demi-promotion
Groupe de paroles et de réflexions autour de la souffrance et de la mort, le patient et sa famille	Cours magistral en demi-promotion
Analyse de situations relationnelles	Travaux dirigés en demi-promotion
Les droits des patients et la Charte des patients hospitalisés	Cours magistral
Relation soignant/soigné chez la personne atteinte de démence (concept humanitude)	Cours magistral
Concept de bientraitance- Prévention de la maltraitance, projection du film (trousse Mobiquil)	Travaux dirigés en 1/3 promotion
Concept de bientraitance- Prévention de la maltraitance : Finalisation du travail dans chaque sous-groupe et synthèse du TD en amphithéâtre	Travaux dirigés en 1/3 promotion puis en amphithéâtre

Définition des soins palliatifs et accompagnement des personnes en fin de vie	Cours magistral
Présentation des modalités d'évaluation du module 5	Cours magistral
Soins palliatifs : mécanismes de défenses des patients et des soignants	Cours magistral
Soins palliatifs : Le rôle de l'aide-soignante en soins palliatifs	Cours magistral
Soins post-mortem : missions du personnel de la chambre mortuaire des HCC- les rites autour de la mort selon les religions	Cours magistral
Visite du reposoir	Sur la base du volontariat
Préparation à l'épreuve écrite du module 5 Exploitation du travail demandé en stage 3 sur la communication Analyse de 02 anciens travaux d'élèves	Travaux dirigés en groupe référent
Préparation à l'argumentation orale du module 5 et cours sur le résumé de texte	Travaux dirigés en groupe référent
La sédation et la loi Leonetti-Claeys	Cours magistral
Participation à la démarche éthique	Cours magistral
Travail en équipe : Les bienfaits de la communication dans la gestion des conflits	Travaux dirigés en 1/2 promotion

MODULE 6

Durée : 35 h (du 4 janvier 2021 au 12 mars 2021)

Compétence : utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel spécifique aux établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux.

Objectif de formation du module :

A l'issue des séquences d'enseignement du module, dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, l'élève-aide-soignant devrait être capable de :

- Identifier et choisir le matériel et les produits adaptés
- Doser et utiliser les produits en fonction des procédures et des fiches techniques
- Utiliser les techniques de nettoyage appropriées notamment pour lutter contre les affections liées aux soins, en appliquant les protocoles et les règles d'hygiène et de sécurité
- Identifier et respecter les circuits d'entrée, de sortie et de stockage du linge, des matériels et des déchets
- Installer le mobilier et le matériel de la chambre en l'adaptant à l'état de la personne
- Utiliser les techniques de rangement et de stockage adaptées
- Apprécier l'efficacité des opérations d'entretien et identifier toute anomalie
- Repérer toute anomalie dans le fonctionnement des appareils médicaux et alerter.

Objectifs pédagogiques :

A l'issue des séquences d'enseignement du module, l'élève sera capable de :

- Définir les règles d'hygiène de base en utilisant un vocabulaire professionnel
- Prendre conscience de l'importance de ces règles et de leur rôle dans la transmission des infections liées aux soins
- Les mettre en pratique lors de la réalisation des soins enseignés en module 1 et 3 en tenant compte des exigences spécifiques des différents établissements
- Les mettre en pratique lors de l'entretien de l'environnement proche de la personne et de l'utilisation des matériels
- Décrire les circuits du linge, du matériel et des déchets
- Connaitre et utiliser les fiches techniques et les protocoles spécifiques

Stratégies pédagogiques :

Le module débute dès la première semaine de formation par les cours effectués pour poser les bases de l'hygiène hospitalière.

Les enseignements seront à nouveau mobilisés lors des ateliers pratiques portant sur l'accompagnement d'une personne dans les activités de la vie quotidienne (module 1), et lors de travaux dirigés.

Ils seront complétés par un atelier pratique sur l'entretien de l'environnement proche de la personne prise en soin et un travail dirigé sur les précautions complémentaires après le premier stage afin de permettre à l'élève de faire des liens avec ce qu'il aura observé sur le terrain.

A l'intérieur des groupes d'élèves, le formateur invitera les personnes ayant une expérience dans le domaine (Agent de service hospitalier) à partager celle-ci, ce qui permettra d'illustrer les enseignements.

Contenu des enseignements :

CONTENUS de l'ENSEIGNEMENT	MOYENS PEDAGOGIQUES
L'hygiène des mains	Cours magistral en promotion
L'hygiène du linge	Cours magistral en promotion
L'hygiène des mains : réalisation du lavage des mains et de la friction avec un PHA	Ateliers pratiques en 1/6 de promotion
Précautions standards ; port de masques, port de gants	Cours magistral en promotion
Les définitions en hygiène hospitalières	Cours magistral en promotion
Le bio nettoyage	Cours magistral en promotion
Hygiène et comportement de l'élève en stage	Cours magistral en promotion
Les techniques de stérilisation du matériel médico chirurgical	Cours magistral en promotion
Les infections liées aux soins	Cours magistral en promotion
Entretien du matériel à stériliser et restant au service	Cours magistral en promotion
Les circuits des déchets à l'hôpital, les différents types de déchets, les obligations légales et réglementaires	Cours magistral en promotion
Précautions complémentaires et isolement protecteur	Cours magistral en promotion
Ateliers : mise en place de précautions complémentaires	Travaux dirigés
L'entretien de l'environnement du patient : atelier pratique sur l'entretien de la chambre	Atelier pratique
Evaluation formative et correction	Devoir sur table
Evaluation normative	Devoir sur table

MODULE 7

Durée : 35 h (du 11 janvier 2021 au 29 octobre 2021)

Compétence : rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins.

Objectif de formation du module :

Dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, l'élève-aide-soignant sera capable de :

- Identifier et rechercher les informations nécessaires sur les précautions particulières à respecter lors d'un soin et permettant de prendre en compte la culture du patient, ses goûts, son régime...
- Transmettre les informations liées à la réalisation du soin et alerter en cas d'anomalie par oral, par écrit ou en utilisant les outils informatisés
- S'exprimer au sein de l'équipe de soin en utilisant un langage et un vocabulaire

- professionnel
- Renseigner des documents assurant la traçabilité des soins en appliquant les règles
- Rechercher, organiser et hiérarchiser l'information concernant le patient
- Discerner les informations à transmettre dans le respect des règles déontologiques et du secret professionnel

Objectifs pédagogiques :

A l'issue des séquences d'enseignement du module, l'élève sera capable de :

- Rechercher les informations essentielles relatives à la situation de la personne soignée et les transmettre par écrit et par oral
- Expliquer l'importance de la transmission des informations et les moyens de l'assurer efficacement
- Expliquer les conséquences d'une mauvaise transmission

Stratégies pédagogiques :

Les savoirs théoriques, procéduraux et les pratiques seront enseignés selon une graduation qui augmentera progressivement le niveau d'exigence. Ils visent à acquérir les connaissances nécessaires et indispensables à l'exercice professionnel.

Ils sont organisés de la façon suivante :

- Chaque élève aide-soignant participe à un cours magistral sur des notions théoriques concernant les transmissions en début d'année en même temps que l'enseignement du module 1 afin de pouvoir mettre en pratique les transmissions lors du premier stage
- Chaque élève aide-soignant participe à un cours magistral plus détaillé sur les transmissions écrites et orales en septembre
- Chaque élève aide-soignant participe à des Travaux Dirigés sur la recherche d'informations à transmettre sur 3 cas cliniques en septembre
- Chaque élève aide-soignant participe à un devoir formatif en septembre qui prépare à l'évaluation normative en octobre

Contenu des enseignements :

CONTENUS de l'ENSEIGNEMENT	MOYENS PEDAGOGIQUES
Introduction aux transmissions écrites et orales	Cours magistral en promotion
Présentation du module 7	Cours magistral en promotion
Notions théoriques sur les transmissions écrites et orales	Cours magistral en promotion
Dossier de soins. Introduction au dossier de soins : composition du dossier de soins, réglementation, responsabilité	Cours magistral en promotion
Dossier de soins : étude de dossiers	Cours magistral en demi-promotion
Réunion de synthèse	Cours magistral en promotion
Le projet de vie personnalisé en EHPAD- Rôle de l'AS	Cours magistral en promotion
Dossier de soins : TD sur les transmissions écrites et orales	Travaux Dirigés en groupes référent
Charte de la laïcité- Loi informatique et libertés	Cours magistral en promotion
Travaux Dirigés- Devoir formatif et corrections- Module 7	Cours magistral en promotion
Devoir normatif Module 7	Cours Magistral
Informatique et libertés	Cours Magistral

MODULE 8

Durée : 35 h (du 6 septembre 2021 au 29 octobre 2021)

Compétence : organiser son travail dans une équipe pluriprofessionnelle.

Objectif de formation du module :

A l'issue des séquences d'enseignement du module, dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, l'élève-aide-soignant devrait être capable de :

- d'identifier son propre champ d'intervention en particulier au regard des compétences infirmières ;
- d'organiser sa propre activité au sein de l'équipe en tenant compte de la planification de l'ensemble des activités du service et dans le respect des règles d'hygiène ;
- d'utiliser les outils de planification du service pour organiser sa propre activité.
- de participer à un projet d'encadrement de stagiaires ou de nouveaux collègues

Objectifs pédagogiques :

A l'issue des séquences d'enseignement du module, l'élève sera capable de :

- de définir le rôle des différents membres d'une équipe pluridisciplinaire
- de comprendre les règles d'organisation du travail au sein d'une équipe pluridisciplinaire
- d'effectuer une planification de son travail sur une journée
- de connaître les éléments permettant de s'intégrer et de se positionner au sein d'une équipe de soins
- de définir un projet d'encadrement

Stratégies pédagogiques :

- Les interventions de professionnels des équipes pluridisciplinaires permettront de découvrir leur champ d'intervention (service social, ergothérapie, animation, socio esthétique, gérontologie.....).
- Des cours sur les bases des règles d'organisation du travail dans une équipe seront suivis par des exercices d'applications de ces règles lors de travaux dirigés.
- Des travaux dirigés communs avec les étudiants infirmiers portant sur la collaboration permettront de préciser les attributions de chacun dans le but faciliter leur future collaboration
- Le témoignage d'anciens élèves nouvellement professionnels visera à rassurer les élèves pour leur future prise de poste.
- Un travail dirigé portant sur l'évolution de la représentation du métier permettra à l'élève de mesurer l'écart entre son entrée en formation et le terme de celle-ci, dans le but de lui faire prendre de l'assurance pour sa future prise de poste.

Contenu des enseignements :

CONTENUS de l'ENSEIGNEMENT	MOYENS PEDAGOGIQUES
L'Assistant de Soins en Gériatrie : collaboration avec l'AS	Cours magistral en promotion
Rôle d'une socio-esthéticienne dans une institution pour Personnes Âgées	Cours magistral en promotion
Règles d'organisation de l'activité dans une équipe de soins	Cours magistral en promotion
Table ronde : Encadrement des stagiaires ou des nouveaux collègues	Table ronde
Profession d'ergothérapeute et collaboration avec l'AS	Cours magistral en promotion
Rôle de l'animatrice coordinatrice en EHPAD et collaboration avec l'AS	Cours magistral en promotion
Le rôle de l'aide-soignant en salle d'opération	Cours magistral en promotion
Préparation à la validation du Module 8	Travail dirigé en 1/3 de promotion
Présentation du projet d'établissement du CDRS	Cours magistral en promotion
Présentation du projet d'établissement du Réseau APA	Cours magistral en promotion
Présentation du projet de l'association APSCA Soins à Domicile	Cours magistral en promotion
Le curriculum vitae - La lettre de motivation L'entretien d'embauche	Cours magistral en promotion
Devoir formatif et correction	Devoir sur table
Collaboration IDE/AS	Travaux dirigés avec les étudiants en soins infirmier
Préparation questions table ronde 1ère prise de poste	Travail dirigé
Table ronde : rencontre avec professionnels / 1ère prise de poste	Table ronde
Evaluation normative du module	Devoir sur table
La responsabilité juridique de l'aide-soignant	Cours magistral en promotion
Les missions du service social à l'hôpital	Cours magistral en promotion
Coordination générale de soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques : missions, démarche qualité et certification, groupes de travail	Cours magistral en promotion
Le statut de l'aide-soignant dans la fonction publique	Cours magistral en promotion
Le métier d'AS et soigner : évolution depuis le début de la formation et positionnement actuel - les valeurs professionnelles	Travail dirigé en groupe de référent pédagogique